

# NOS MEMBRES

Sont invités à participer au comité régional du Fonjep les représentants de toute association bénéficiaire d'une aide du Fonjep, les représentants des services de l'État et des collectivités territoriales.

À ce jour, le comité régional Auvergne-Rhône-Alpes compte :

- 43 associations
- 4 représentants de l'État



### Légende

- Membres affiliés à une tête de réseau régionale
- Membres non affiliés
- État

#### Ain

- Centre social MJC L'Embarcadère (Thoissey)
- MJC Amberieu (Amberieu-En-Bugey)
- Pôle Ressource Ado d'Oyonnax (Oyonnax)

#### Allier

- AEJ St Remy en Rollat (St Remy en Rollat)
- Habitat jeunes Montluçon

#### Cantal

- DDCSPP 15 (Aurillac)

#### Drome

- Drôme Profession Sport animation (Valence)
- Montélimar Jeunesse et Culture (Montélimar)
- MPT du Petit Charran (Valence)
- Société des amis de l'école laïque de Montélimar (Montélimar)
- Union Rhône-Alpes des Centres sociaux (Romans sur Isère)

#### Haute-Savoie

- Espace MJC Évian
- Fed. dép. Université populaire Savoie Mont-Blanc (La Roche sur Foron)
- MJC Centre social Laroche sur Foron (La Roche sur Foron)

#### Isère

- Centre social du Roussillonnais (Roussillon)
- CLV 69 (St Marcelin)
- Ligue de l'enseignement 38 (Grenoble)
- DDCS 38 (Grenoble)

#### Loire

- Ass. Clairvivre Wogenscky (Saint-Étienne)
- MJC Saint-Chamond
- UFCV 42 (Saint-Étienne)

#### Puy-de-Dôme

- Ass. la Licorne (St Germain Lembron)
- Réseau des Crefad (Clermont-Ferrand)
- DRJSCS (Clermont-Ferrand)

#### Rhône

- Cap Générations (Châtillon d'Azergues)
- Centre social de Brignais (Brignais)

- Centre social et culturel Champvert (Lyon)
- Centre social Louis Braille (Saint-Priest)
- Centre social Michel Pache (Francheville)
- Centres sociaux de Givors (Givors)
- Centres sociaux et culturels de Caluire-et-Cuire
- Centres sociaux Françoise Dolto et la Soie-Montabertlet (Decines)
- Centres sociaux Rillieux-la-Pape
- CRIJ Rhône-Alpes (Lyon)
- Filactions (Lyon)
- MJC Confluence (Lyon)
- MJC Jean Cocteau (Saint-Priest)
- MJC Montchat (Lyon)
- MPT St Bonnet de Mure Saint-Laurent de Mure (Saint-Laurent de Mure)
- Resacoop (Lyon)
- Secours populaire français (Lyon)
- Union rég. Francas Aura (Oullins)
- Unis - Cité (Lyon)
- DRJSCS (Lyon)

#### Savoie

- ALCC73 (Chindrieux)



# LE FONJEP EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

État, collectivités et associations : ensemble pour développer les projets de jeunesse et d'éducation populaire.

## → ÉDITO

Le comité régional Fonjep d'Auvergne Rhône-Alpes a été installé en novembre 2017. En janvier 2018, Mélanie ROUSSET (Union régionale des centres sociaux) a été élue déléguée régionale pour succéder à Alain CANTARUTTI, nommé délégué national de la fédération des centres sociaux. Le comité régional fort de 58 personnes a retenu 3 priorités pour l'Auvergne Rhône Alpes : la place et l'engagement des jeunes, la reconnaissance des acteurs et coconstruction de

politiques publiques, les modèles socio-économiques et le sens.

En décembre 2018, Franck PRÉMUSEY (La Ligue de l'Enseignement 38) a été désigné suppléant à la déléguée régionale. Les 40 membres du comité régional ont travaillé en groupes sur les thématiques prioritaires. Ils ont décidé de fusionner les réflexions sur les modèles socio-économiques et sur la coconstruction des politiques publiques. La thématique de la place de l'engagement des jeunes sera réinterrogée dans le lien avec le Crajep : en effet les travaux menés par le Crajep intègrent cette thématique.

### Nos thèmes de travail prioritaires :

- la place et l'engagement des jeunes
- la reconnaissance des acteurs et coconstruction de politiques publiques
- les modèles socio-économiques et le sens

# LE FONDS DE COOPÉRATION DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

Le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep) est un organisme cogéré par l'État, les collectivités et les associations depuis 1964. Véritable pôle de ressources, il est un levier des projets associatifs de jeunesse et d'éducation populaire. Il gère notamment au plan national 5301 « postes Fonjep », dispositif qui contribue à l'emploi de permanents qualifiés au

sein d'associations agréées de jeunesse et d'éducation populaire.

Nourri par son ancrage territorial, par le regard multiple qu'offre la cogestion et par son expérience, le Fonjep est en veille permanente sur les évolutions sociales et les nouveaux besoins en matière de politique de jeunesse et d'éducation populaire. Avec ses partenaires, il

analyse ces tendances, expérimente et développe des pistes d'actions nouvelles pour répondre aux besoins sociaux.

Le comité régional Auvergne-Rhône-Alpes, issu des associations porteuses des postes Fonjep, est partie intégrante du Fonjep. En son sein, conformément à la charte d'engagements réciproques<sup>1</sup> et à la charte

de cogestion du Fonjep qui en découle, l'état, les collectivités et les associations s'engagent, à « créer des conditions favorables pour une dynamique de travail collaboratif, à contribuer à la constitution de connaissances et au partage d'analyses sur leurs champs d'intervention, et à être force de proposition de projets et expérimentations à coconstruire entre l'État, les collectivités territoriales et les associations ».

Le comité régional du Fonjep c'est :



Un espace de co-construction entre État, collectivités et associations.



un observatoire local de l'action des associations du secteur



un outil de valorisation des actions menées par les associations du territoire

## 608 postes Fonjep

Soutenir les projets associatifs dans la région

En 2018, le Fonjep a géré 5 301 postes Fonjep dont **608 en Auvergne-Rhône-Alpes**.

Les postes Fonjep sont des aides de 7 000 € à 8 000 € versées par l'intermédiaire du Fonjep pour le compte de l'État à des associations loi 1901 de jeunesse et d'éducation populaire. Ces aides viennent soutenir un projet qui nécessite l'emploi d'un salarié qualifié, et sont attribuées pour 3 ans renouvelables deux fois<sup>1</sup>.

### Postes Fonjep ?



### Nouveautés 2019

+ 760 postes Fonjep sur le plan national au titre de la politique de la ville, pour :

- Accompagner les projets des petites associations
- Développer la mutualisation des ressources salariées
- Accompagner l'essaimage de crèches associatives, de centres sociaux ou d'espaces de vie sociale

Ces 608 postes ont été co-financés grâce à :

→ 3 976 694 €  
de subventions de l'État

→ 903 545 €  
de cofinancements  
(mairies, communautés de communes ou d'agglomération, associations)

## Solidarité internationale

Échanger, s'entraider, s'engager

Le Fonjep gère plusieurs dispositifs de solidarité internationale financés par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et l'Agence française de développement (AFD). Destinés aux jeunes, aux adultes ou aux associations, ces dispositifs se complètent pour favoriser la découverte d'autres cultures, l'engagement dans des actions collectives, solidaires et durables, et le développement d'une citoyenneté mondiale.

En Auvergne-Rhône-Alpes cela s'est traduit en 2018 par :

- 158 projets de jeunes 16-25 ans (JSI et VVV/SI)
- 189 volontaires de solidarité internationale (VSI) mobilisés à l'étranger
- 6 postes Fonjep d'Éducation au développement et à la solidarité internationale (EADSI)



## Modèles socio-économiques

### Outils de la réflexion des associations

Devant les évolutions économiques et réglementaires, de nombreuses associations de jeunesse et d'éducation populaire sont fragilisées. Pour faire face à cette situation, le Fonjep a lancé un projet d'ampleur visant à leur offrir un appui à la réflexion sur leur modèle socio-économique. Après une phase d'enquête en 2017, des expérimentations ont été menées en 2018 avec 4 équipes de recherche et 45 associations au plan national.

**3 associations d'Auvergne-Rhône-Alpes participent à ces expérimentations.**

Les résultats des travaux font l'objet d'une capitalisation qui permettra d'outiller les autres associations qui souhaitent elles aussi réfléchir à l'évolution de leur modèle.

1- Instruction interministérielle n° 2017-194 du 19-12-2017

2- Instruction du gouvernement du 8 février 2019 relative au déploiement des dispositifs adultes-relais et FONJEP dans le cadre de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers

